

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Mardi 28 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres votants : 15

Date de convocation : 15 avril 2026 (envoi initial)
Rectification erreur matérielle, le 20 avril 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Stéphane BATTEUX, Philippe BRAULT, Marie DE PASQUALE, Jean-Paul ESCAVABAJA, Marie-Sahra GIL, Lorry HANNE, Véronique THIANT.

Absents/excusés : Frank HERAUD (pouvoir à Justine BARBERO).

Secrétaire : Justine BARBERO

* * * * *

☐ Délibération adoptée à l'unanimité

☒ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » : 13
- Voix « contre » :
- Abstention(s) : 2

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 083-218301547-20260428-D_2026_17-DE

N° 2026-17 : Affectation des résultats du compte financier unique 2025 au budget 2026 **– rectification erreur matérielle**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats constatés au Compte Financier Unique – Budget « Commune » 2025 en vue du vote du Budget primitif 2026.

Il rappelle les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2025 à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de l'exercice 2025	81 679,83 €	- 375 234,65 €
Résultat 2024 reporté	422 480,56 €	168 553,11 €
Résultat clôture	504 160,39 €	- 206 681,54 €
Balance des restes à Réaliser		393 471,96 €
Résultat cumulé	504 160,39 €	186 790,42 €
Résultat cumulé Fonct. & Invest.	+ 690 950,81 €	

Le Compte Financier Unique « Commune » 2025 fait donc apparaître :

- Un déficit en section investissement de **- 206 681,54 €**
- Un excédent de Fonctionnement à reporter de **504 160,39 €**

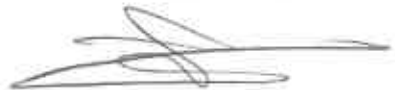
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de reporter **- 206 681,54 €** à l'article D001 des dépenses de la section Investissement.
- de reporter **+ 504 160,39 €** à l'article R002 des recettes de la section fonctionnement

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

La secrétaire de séance,
Justine BARBERO



Le Maire,
Damien GAUTHIER

